

15-02-23

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Une séance ordinaire du conseil des commissaires devait être légalement tenue à la salle des commissaires du centre administratif à Rimouski, le lundi 23 février 2015 à 19 h 30, sous la présidence de M. Gaston Rioux.

En raison des conditions climatiques, la séance a dû être annulée.

Tous les membres du conseil des commissaires seront donc convoqués à une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 9 mars 2015 à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, à Rimouski.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

